**Direction Générale
des Services
Secrétariat Général
aux Assemblées
et Coordination
Administrative**

1ère commission n° 1

Conseil Départemental
Réunion du 13 octobre 2025

Rapport sur l'activité 2024 des services départementaux

En application de l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite à prendre connaissance du rapport d'activité des services départementaux pour l'année 2024.

Ce document retrace l'ensemble de l'activité et des politiques menées par le Département, pour l'accompagnement de tous les Côte-d'Oriens et le soutien des territoires à travers une optimisation des ressources et des moyens.

Je vous serais obligé de bien vouloir en débattre et m'en donner acte.

Le Président

François SAUVADET
Ancien Ministre

Annexe

Rapport d'activité
des Services Départementaux

2024

cotedor.fr

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

SOMMAIRE

Édito 3
L'Assemblée Départementale 4
Le Département 6
Retour, en images, sur l'année 2024 8
676,9 M€ en 2024 10

SOLIDARITÉS HUMAINES

Handicap et Grand Âge 14
Soutenir les familles, protéger les enfants 16
Insertion et accompagnement des Côte-d'Oriens 18
Collèges 20
Jeunesse et vie associative 22
Sport et évènements sportifs 24
Culture et défense du patrimoine 26

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Mobilités et déplacements 30
Agriculture et alimentation 32
Environnement, eaux et forêts 34
Attractivité du territoire 36
Habitat et logement 38
Aménagements et outils numériques 40
Sécurité et prévention 42

ACCOMPAGNEMENT, RESSOURCES ET PILOTAGE

Accompagnement, ressources et pilotage 44
Communication 48
Perspectives 50

Directeur de publication : David Percheron

Directrice éditoriale : Frédérique François

Groupe de travail : Sophie Coudin-Burle (SGACA) ; Anne-Charlotte Éveillé (DirCom) ; Frédérique François (SGACA) ; Élodie Gaggini (PADdT) ; Marie Girard (PRAT) ; Pierre-Maximilien Jenoudet (DirCom) ; Jean-Pierre Lemarchand (DirCom) ; Isabelle Parry (DirCom) ; Joséphine Porte (DDRhRs) ; Marylise Werner-Contet (PSJCS)

Rédaction : Pierre-Maximilien Jenoudet

Maquette : Jean-Pierre Lemarchand ; Léa Chapey

Photo : Philippe Bruchot ; Axelle Joly ; sauf mention

Réalisation : Direction de la Communication

Impression : ICO imprimerie

ÉDITO

En 2024, dans un contexte national et international incertain, le Département a plus que jamais joué son rôle de collectivité de proximité, 365 jours par an, grâce à l'engagement de nos 2 632 agents répartis sur tout le territoire. En charge des solidarités humaines et de l'aménagement du territoire, notre action est particulièrement attendue par tous les Côte-d'Oriens.

Nous sommes restés résolument engagés aux côtés des plus fragiles, des enfants, des ainés, des personnes handicapées, des familles en difficulté. Nous avons consacré une somme sans précédent, de près de 360 M€ à l'action sociale, qui correspond à plus 60 % de nos dépenses de fonctionnement.

Dans le domaine de la protection de l'enfance, l'année 2024 a été marquée par l'intégration de l'Institut de Vigne (IDV) de Semur-en-Auxois donnant naissance à la Maison Départementale de l'Enfance Côte-d'Or (MDECO) dotée de 174 places d'accueil.

En matière d'insertion, avec près de 1 000 retours à l'emploi, le bilan positif de l'expérimentation de co-pilotage France Travail, sur les territoires de Beaune et de Genlis, a validé notre choix d'activer tous les leviers pour la reprise d'emploi.

Notre budget nous a permis de poursuivre l'aménagement du territoire et d'apporter les services attendus par les Côte-d'Oriens, en ville comme à la campagne. Avec un investissement historique de 100 M€, le Département a modernisé et végétalisé les collèges, notamment avec le plan 1 000 arbres qui est maintenant terminé, entretenu ses 5 714 km de routes avec le transfert de l'A38, devenue La Côte-d'Orienne, équipé les pompiers et soutenu les projets des communes.

Nous continuons de préparer l'avenir de la Côte-d'Or. L'investissement du Département est primordial pour soutenir l'activité locale et l'emploi, avec 75 % des marchés publics attribués à des entreprises de Côte-d'Or.

L'année 2024 marque la fin des travaux de déploiement de la fibre optique, « chantier du siècle », indispensable pour attirer de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises, et qui a permis de poser les fondations de notre plan pour le déploiement de l'intelligence artificielle, la sécurisation et la souveraineté de nos données qui se poursuit en 2025.

Contribuer à l'attractivité de notre Département, c'est aussi accueillir de grands évènements comme l'accueil du Tour de France et du relais de la Flamme Olympique et Paralympique.

Nous maintenons le cap : être chaque jour au service de tous les Côte-d'Oriens, sur 100 % du Département de la Côte-d'Or !

François SAUVADET
Ancien ministre
Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

L' ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

« Une gouvernance au service des territoires »

1 Président : François SAUVADET

13 Vice-Présidents

23 Cantons

46 Présidents et Présidents délégués, Conseillères et Conseillers Départementaux

6 commissions thématiques :

- Finances et ressources humaines
- Solidarités
- Jeunesse et vie associative
- Agriculture et développement durable
- Mobilités et infrastructures
- Développement local et attractivité

CHÂTILLON-SUR-SEINE
Valérie BOUCHARD
Christophe VERDOT

MONTBARD
Laurence PORTE
Marc FROT

SEMUR-EN-AUXOIS
Martine EAP-DUPIN
François SAUVADET

TALANT
Céline VIALET
Alain LAMY

NUITS-SAINT-GEORGES
Valérie DUREUIL
Hubert POULLOT

ARNAY-LE-DUC
Isabelle COGNARD
Pierre POILLOT

BEAUNE
Charlotte FOUGÈRE
Pierre BOLZE

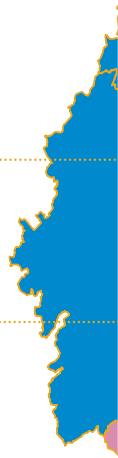

CHIFFRES CLÉS

7 sessions du Conseil Départemental

7 réunions de la Commission Permanente

445 délibérations

1044 déplacements d'élus remboursés

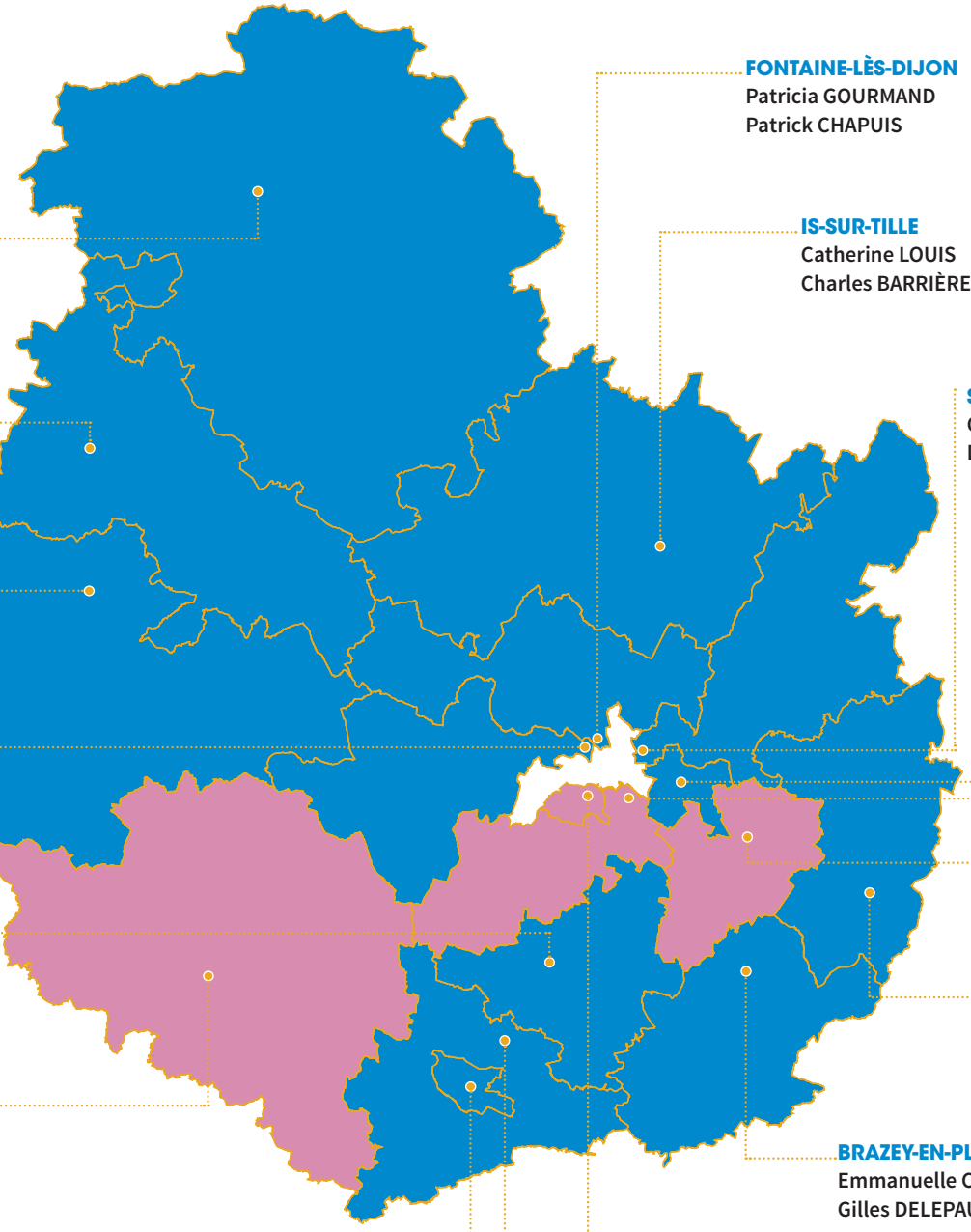

FONTAINE-LÈS-DIJON
Patricia GOURMAND
Patrick CHAPUIS

IS-SUR-TILLE
Catherine LOUIS
Charles BARRIÈRE

SAINT-APOLLINAIRE
Christine BLANC
Laurent THOMAS

CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
Viviane VUILLERMOT
Guillaume RUET

LONGVIC
Céline TONOT
Christophe LUCAND

GENLIS
Gaëlle THOMAS
Martial MATHIRON

AUXONNE
Marie-Claire BONNET-VALLET
Sébastien SORDEL

BRAZEY-EN-PLAINE
Emmanuelle COINT
Gilles DELEPAU

LADOIX-SERRIGNY
Anne PARENT
Denis THOMAS

CHENÔVE
Caroline CARLIER
Patrick AUDARD

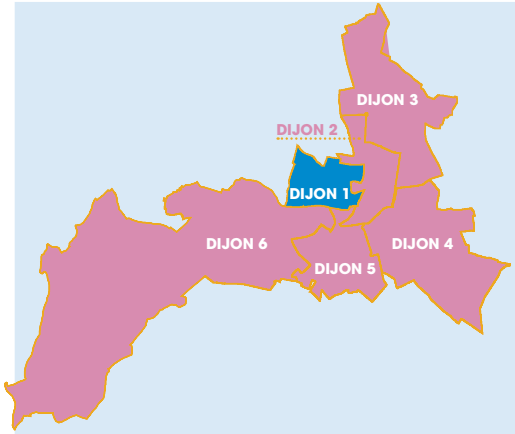

DIJON 1
Clémentine BARBIER
François-Xavier DUGOURD

DIJON 2
Nathalie KOENDERS
Billy CHRÉTIEN

DIJON 3
Catherine HERVIEU
Hamid EL HASSOUNI

DIJON 4
Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Benoît BORDAT

DIJON 5
Marie-Thérèse PUGLIESE
Christophe AVENA

DIJON 6
Céline MAGLICA
Massar N'DIAYE

LE DÉPARTEMENT

« Chaque jour à vos côtés »

1 Président

1 Directeur Général des Services Départementaux

3 Pôles de compétences

4 Directions transversales

14 Directions thématiques

CHIFFRES CLÉS

2632 agents dont 148 assistants familiaux

766 télétravailleurs

33 430 personnes conseillées grâce aux accueils des cités départementales

3 182 manifestations au service des Côte-d'Oriens dans lesquelles les services départementaux sont intervenus

Conseil Départemental de la Côte-d'Or, Cité Henry Berger, Dijon

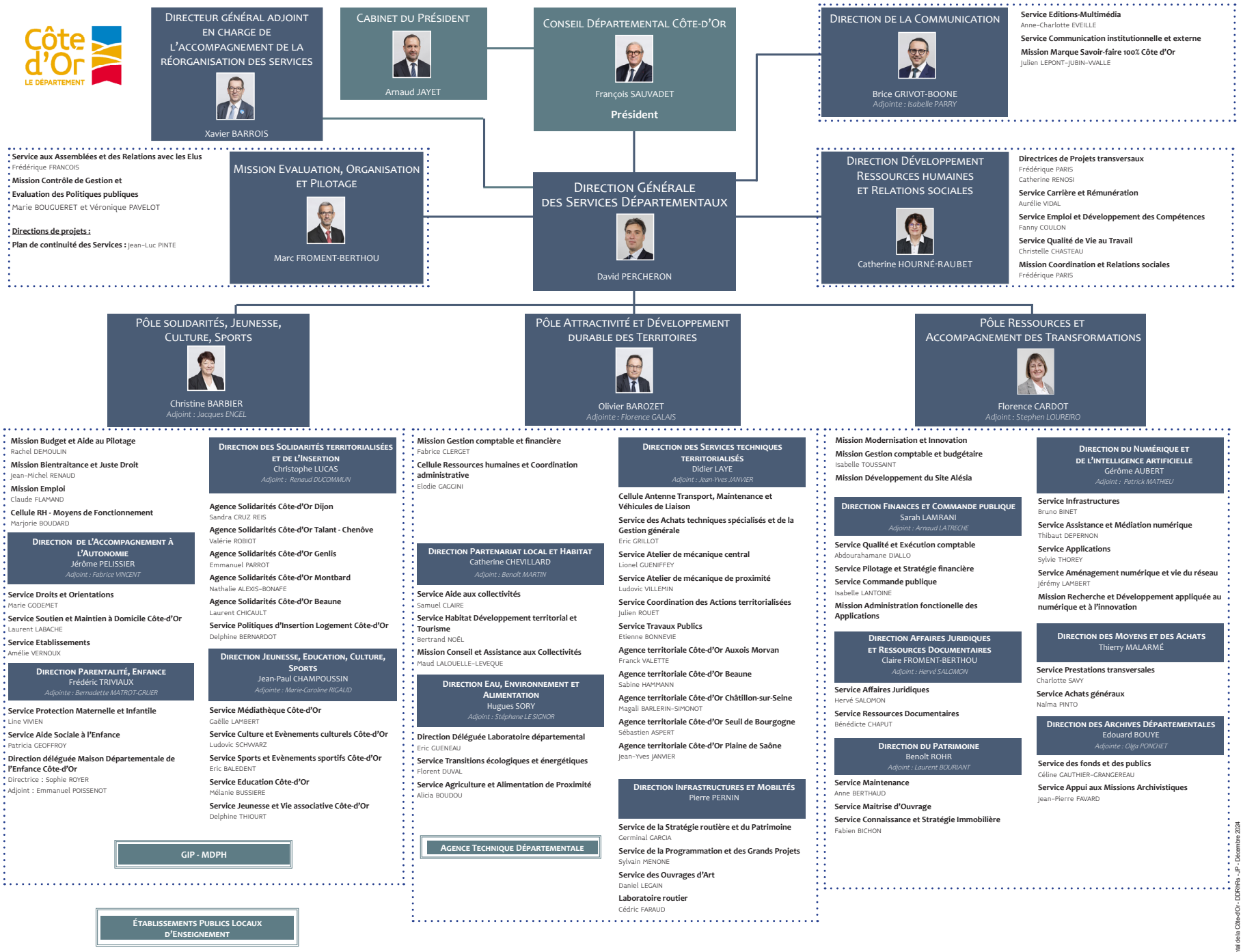

Organigramme des Services Départementaux au 31 décembre 2024

Conseil Départemental de la Côte-d'Or - DDRHRs - JP - Décembre 2024

Lundi 8 janvier,
Vœux du Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or aux forces vives avec Christian Prudhomme

Jeudi 11 avril,
Salon des Seniors

Vendredi 8 mars,
Journée Internationale des Droits des Femmes

Mardi 27 février, Journée Côte-d'Or au Salon International de l'Agriculture de Paris

Jeudi 30 mai,
Rencontre des Maires

Lundi 17 juin, Afterwork Brésil

RETOUR, EN IMAGES,

Samedi 5 juillet,
Contre-la-montre du Tour de France

Lundi 26 août, Relais de la Flamme Paralympique à Châtillon-sur-Seine

Lundi 18 novembre,
Lancement de la viabilité hivernale

Vendredi 12 juillet,
Relais de la Flamme Olympique – site Dijon Colombière

Lundi 2 septembre,
Rentrée des collégiens de Côte-d'Or

Lundi 16 et mardi 17 décembre,
Vote du budget 2025 lors d'une session plénière du Conseil Départemental

Vendredi 4 octobre,
Visite de chantier du campus territorial Osmose

SUR L'ANNÉE 2024

COMPTE FINANCIER UNIQUE
676,9 M€ EN 2024

Recettes réelles de fonctionnement
636,4 M€

205,5 M€ : Fraction de TVA

148,6 M€ : Dotations de l'État part fonctionnement et autres recettes

78,8 M€ : Droits de mutation sur les transactions immobilières "frais de notaire"

39 M€ : Emprunt d'équilibre

68,6 M€ : Taxe spéciale sur les conventions d'assurance

57,2 M€ : Ressources financières et fiscales

38,7 M€ : Recouvrements

Dépenses réelles d'investissement
100,3 M€

33,6 M€ : Accélérer la transition énergétique et la gestion active du patrimoine

32,8 M€ : Routes, mobilités et infrastructures

20,8 M€ : Soutien aux Communes et Plan Marshall Côte-d'Or

4 M€ : Travaux au sein des établissements accueillants des enfants ou des personnes âgées

2 M€ : Soutien à l'agriculture et projet alimentaire

3,2 M€ : Relever le défi de la transition numérique et de la cybersécurité

3,9 M€ : Gestion de l'eau, préservation du patrimoine naturel

À noter

Retrouvez l'ensemble du Compte financier unique 2024 approuvé lors de la session du Conseil Départemental du 16 juin 2025 sur cotedor.fr page « Documents budgétaires ».

Solidarités humaines

355,6 M€

98 M€ : Favoriser l'autonomie des personnes âgées

95,1 M€ : Accompagner les personnes en situation de handicap et favoriser leur autonomie

69 M€ : Lutter contre l'exclusion sociale, la pauvreté et favoriser le retour à l'emploi

70,8 M€ : Protéger les enfants et leurs familles

22,7 M€ : Assurer la protection des populations (Service départemental d'incendie et de secours - SDIS 21)

Solidarités territoriales

43,5 M€

8,1 M€ : Garantir la sécurité et la qualité du réseau routier départemental

18,7 M€ : Favoriser la réussite des collégiens et l'épanouissement des jeunes

0,7 M€ : Accompagner et soutenir un développement équilibré des territoires

3,8 M€ : Soutenir le monde agricole et les filières courtes

4,4 M€ : Renforcer l'attrait touristique et économique de la Côte-d'Or

3,9 M€ : Favoriser une offre culturelle diversifiée et accessible à tous

1 M€ : Préserver l'environnement et la ressource en eau

0,8 M€ : Promouvoir les mobilités douces

1,6 M€ : Encourager et soutenir la pratique sportive

0,5 M€ : Accompagner les territoires en ingénierie

En 2024, le Département a continué à protéger les Côte-d'Oriens et à préparer l'avenir.

Services publics

177,5 M€

- Entretien et gestion du patrimoine départemental
- Ressources humaines
- Gestion financière
- Frais généraux et moyens d'exploitation courante
- Transferts de compétences, attribution et compensation
- Matériels et engins

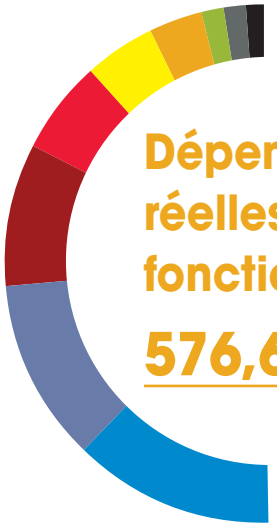

Dépenses réelles de fonctionnement

576,6 M€

Festival Arts & Scènes Côte-d'Or – La peau du Zouk – Étalante

LES SOLIDARITÉS HUMAINES

HANDICAP ET GRAND ÂGE

« Une Côte-d'Or inclusive où chacun vit et vieillit où il a choisi de le faire »

CHIFFRES CLÉS

5 018 personnes âgées (+ de 60 ans) dépendantes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile au 31 décembre

6 805 places pour l'accueil des personnes âgées et 1 153 places pour l'accueil des personnes en situation de handicap

3 085 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) au 31 décembre, dont 267 de moins de 20 ans

13 207 demandes à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Favoriser le maintien à domicile

Le maintien à domicile est un des axes majeurs de la politique départementale en faveur de l'autonomie.

Dans un contexte de tension des recrutements dans les métiers de la vie, le Conseil Départemental a financé la revalorisation des salariés à domicile et limité le reste à charge des personnes. Le tarif départemental de référence concernant les services d'aides à domicile est passé à 23,50 € de l'heure (+ 2,17 %).

Pour prévenir la perte d'autonomie et soutenir les aidants, le Département a engagé 1,4 M€ pour des actions individuelles comme des ateliers collectifs, impliquant plus de 9 500 personnes.

Au cours de l'année, près de 10 200 personnes ont bénéficié de l'APA ou de la PCH pour favoriser leur maintien à domicile.

Des lieux d'accueil diversifiés et de qualité

Le Département compte 6 805 places pour personnes âgées réparties sur 91 établissements (74 EHPAD, 12 EHPA, 5 USLD) et 1 153 places pour personnes en situation de handicap dans 26 établissements.

En 2024, une refonte des programmes d'aides à l'investissement des établissements a permis la revalorisation du dispositif de soutien à la construction et la création d'un système de financement en faveur des petits investissements, pour un budget de 902 K€. Le Département a relancé les travaux de l'EHPAD de Laignes, acquis fin 2023 pour un montant de 6,7 M€ afin d'assurer le maintien de ce service public en milieu rural et préserver les emplois correspondants.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) EHCO de Beaune a vu sa capacité croître, dès le 1er janvier, de 16 places. Ainsi, la capacité d'accueil des 6 SAVS et des Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) est désormais de 515 places.

90 places labellisées, par le Département et l'Agence Régionale de Santé (ARS), accueillent des personnes handicapées vieillissantes. Pour chacune de ces places, le Département apporte un soutien financier supplémentaire de 10 K€.

Le Département soutient également les formules innovantes d'habitat inclusif regroupé ou d'habitat partagé grâce à un financement pluriannuel qui représente, à terme, un budget annuel de 900 K€. Fin 2024, 13 habitats inclusifs sont ouverts (10 accueillants des personnes âgées, 3 des personnes handicapées).

Le Département veille à assurer la qualité d'accueil et de prise en charge des personnes âgées ou handicapées et des enfants qui lui sont confiés. À ce titre, ont été réalisées :

- 28 inspections par les services départementaux ;
- 2 contrôles thématiques portant sur la situation des personnes handicapées vieillissantes et la place du résident et de sa famille dans la vie de l'établissement ;
- 6 visites sur site.

209 signalements déposés par des familles ou des résidents ont fait l'objet d'une instruction dont 148 concernant des personnes âgées.

La mobilité des élèves et étudiants en situation de handicap

Le Conseil Départemental est en charge du transport des élèves et des étudiants en situation de handicap sur le trajet domicile-établissement scolaire.

En 2024, 583 élèves en situation de handicap ont été transportés pour un coût total de plus de 3,3 M€. Plus de 283 circuits ont été nécessaires, 22 familles ont bénéficié d'une indemnité kilométrique pour un total de 9 750 € et 12 familles d'un remboursement « Divia » (réseau de transport en commun métropolitain dijonnais) pour un montant de 1 861 €.

Sport adapté par l'association Siel Bleu

EN 2025...

- **Individualiser les réponses pour faire face à chaque situation grâce au Nouveau Pacte Social pour la Côte-d'Or – volet Autonomie**
- **Simplifier l'accès aux droits et réduire les délais de traitement des demandes à la MDPH**

SOUTENIR LES FAMILLES, PROTÉGER LES ENFANTS

« S'épanouir en Côte-d'Or »

CHIFFRES CLÉS

85,62 % des 3 à 4 ans inscrits en école maternelle bénéficiaires d'un bilan de santé de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

18 882 familles accompagnées par les Espaces Solidarités Côte-d'Or (ESCO)

2 450 informations préoccupantes au titre de l'enfance en danger (+ 8,7 % par rapport à 2023)

3 311 enfants ou jeunes majeurs bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) à la fin 2024 (+ 7,6 % par rapport à 2023)

La Maison Départementale de l'Enfance Simone Veil à Ahuy

Prévenir et informer

Le Département poursuit son soutien au développement des modes de garde. 105 nouvelles assistantes maternelles ont été agréées et accompagnées dans le cadre de leur formation initiale par la PMI. Au total, 2 696 assistants maternels agréés offrent une capacité de 9 473 places pour la garde d'enfants. Ainsi, avec les structures d'accueil du jeune enfant, la capacité totale de places agréées est de 13 017.

Pour accompagner les futurs parents, les jeunes mères et leurs enfants, la PMI a réalisé :

- 2 064 consultations prénatales par des sages-femmes ;
- 4 176 consultations de puériculture ;
- 2 598 consultations médicales dans 33 lieux de consultation et effectué 6 932 vaccins ;
- 3 781 jeunes de 14 à 17 ans ont reçu des informations en matière d'éducation sexuelle ;
- 2 688 consultations médicales et 1208 entretiens en conseil conjugal dans les 6 centres de planification et d'éducation familiale de Côte-d'Or.

La PMI a dispensé des actions de sensibilisation à l'allaitement maternel, à la santé bucco-dentaire et aux perturbateurs endocriniens et mis à disposition de 7 écoles ou collectivités l'exposition « Avec ou sans écrans avant 6 ans ». Des actions de soutien à la parentalité sont également proposées au sein des ESCO.

Protéger et sanctuariser l'enfance

Le Département a formé ses 350 professionnels au nouveau référentiel national des informations préoccupantes, pour mieux intervenir auprès des enfants. Il a attribué plus de 6 000 secours d'urgence aux familles pour un montant de près d'1 M€. 936 mineurs bénéficient d'une mesure d'assistance éducative réalisée au domicile des familles.

Afin d'améliorer la prise en charge des enfants confiés, la Maison Départementale de l'Enfance Simone Veil a fusionné avec l'Institut de Vigne (IDV) de Semur-en-Auxois le 1er janvier 2024, pour devenir la Maison Départementale de l'Enfance Côte-d'Or (MDECO). Comptant 200 équivalents temps plein, elle propose 174 places. Le site Simone Veil, spécialisé dans l'accueil d'urgence, a connu un taux d'occupation de 101,84 % avec une durée moyenne de séjour de 8,32 mois. L'IDV, qui accueille en internat et est responsable du suivi à domicile, a accueilli 84 enfants.

Un service mutualisé sur les deux sites s'est constitué et concerne les mineurs non accompagnés (MNA).

Plus largement, le Département a poursuivi l'adaptation de son offre en faveur de la protection de l'enfance, créant 103 places supplémentaires pour une capacité totale de 1517 places, dont une partie dédiée aux 263 MNA et 49 majeurs ex-MNA pris en charge au 31 décembre 2024.

La mobilité des enfants placés au titre de l'ASE

Les transports des enfants placés au titre de l'ASE pour aller à la rencontre de leurs parents, à des rendez-vous médicaux ou à la demande du juge pour enfant doivent être effectués ou organisés par le Conseil Départemental. En 2024, il y a eu 4200 demandes (+ de 8,3 % par rapport à 2023) représentant 68000 km parcourus par des taxis et 248000 km par des agents du Département.

S'épanouir grâce à la Culture et au Sport

28 représentations culturelles (séances de cinéma adaptées, spectacles spéciaux) données dans 17 lieux du département ont permis aux tout-petits de vivre un éveil culturel.

Les jeunes confiés au Département au titre de l'ASE ont également accès à des ateliers culturels et sportifs. Les « Bulles de Culture » ont à ce titre permis la conduite de 24 projets soit 150 heures d'ateliers pour 170 jeunes.

Le Département a organisé une seconde édition de son concours d'éloquence dédié aux enfants qui lui sont confiés ou suivis au titre de la protection de l'enfance. Le 24 mars, 13 jeunes se sont présentées au public au Bistrot de la Scène après avoir suivi des ateliers menés par Gwendoline Rothkegel et San-Seyha Suos, et ont montré qu'un passage par la Protection de l'Enfance peut conduire à la réussite et à l'épanouissement.

EN 2025...

- Adoption du volet Prévention et Protection de l'Enfance du Nouveau Pacte Social pour la Côte-d'Or 2025-2029 structuré autour de trois axes : prévenir, protéger, piloter
- Lancement de travaux de réhabilitation de l'Institut de Vigne de Semur-en-Auxois
- Appel à projet pour la création d'un village d'enfants et lancement d'une campagne de promotion du métier d'assistant familial

La PMI de Fontaine d'Ouche accompagne des parents et leurs enfants

La finale du Concours d'éloquence au Bistrot de la Scène

INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT DES CÔTE-D'ORIENS

« Une Côte-d'Or solidaire où chacun trouve sa place »

CHIFFRES CLÉS

265 366 accueils physiques ou téléphoniques au sein des 25 ESCO

86 497 interventions de travailleurs sociaux auprès des usagers (+ 17 % par rapport à 2023)

10 160 bénéficiaires du RSA au 31 décembre 2024 (+ 6,6 % par rapport à 2023)

1 905 bénéficiaires du RSA accompagnés grâce à l'expérimentation, avec France Travail, « Cap vers l'emploi en Côte-d'Or ».

Un accompagnement social global et une pleine mobilisation des aides départementales

Dans un contexte sociétal toujours difficile, les efforts d'adaptation, d'évolution des pratiques professionnelles et des modalités d'intervention se sont poursuivis pour mieux répondre à la demande sociale : proximité des services avec 25 ESCO et 31 points d'accueil, inclusion numérique via les Espaces Numériques Côte-d'Or (ENCO), accès aux droits, évaluation et accompagnement social global.

En 2024, ont été octroyés :

- 909 aides, soit 120 K€, pour soutenir les personnes seules ou les couples sans enfant à charge bénéficiant d'un accompagnement social ;
- 84 mesures d'accompagnement social personnalisées (MASP) simples et 83 MASP renforcées (en partenariat avec VYV3 Bourgogne) pour accompagner les personnes en difficulté dans la gestion de leurs prestations sociales ;
- 300 K€ de soutien exceptionnel pour les 14 associations intervenant dans le champ de l'aide alimentaire.

Au-delà des aides, les travailleurs sociaux du Département co-construisent des projets d'actions collectives afin de rompre l'isolement, valoriser l'image de soi et redonner confiance aux personnes accompagnées. En 2024, 54 actions ont ainsi été réalisées. Les personnes accompagnées par l'Agence Solidarités Côte-d'Or (ASCO) Talant-Chenôve ont, par exemple, pu participer à des ateliers d'art-thérapie et monter une exposition de peinture.

Une dynamique partenariale favorisant l'action sociale sur les territoires

Chef de file de l'action sociale, le Département a signé deux nouvelles conventions partenariales avec la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, et avec la Ville de Dijon, et renouvelé celles conclues avec les Communes de Chevigny-Saint-Sauveur, Fontaine-lès-Dijon, Marsannay-la-Côte et Talant.

Avec l'État, il a labellisé deux nouvelles « Maisons France Services Côte-d'Or » à Sombernon et Genlis, portant à 12 le nombre de ces structures améliorant l'accessibilité du public aux services.

Enfin, la Côte-d'Or, l'un des premiers départements à s'engager en 2019 avec l'État dans la prévention et la lutte contre la pauvreté, a conclu une nouvelle contractualisation 2024-2027 dotée d'une enveloppe financière de 1,055 M€

financée à parité et poursuivant 3 objectifs : prévenir la pauvreté dès l'enfance, lutter contre le non-recours et faciliter la transition écologique.

Le retour à l'emploi grâce à l'activité

Malgré le poids élevé des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS), le Département continue d'investir pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. En 2024, il a notamment soutenu à hauteur de près d'1 M€ les structures d'insertion par l'activité économique (ACI) au bénéfice de 1000 personnes (dont 44 % de bénéficiaires du RSA) : près de 46 % d'entre elles ont trouvé une sortie positive.

L'expérimentation de l'accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA menée sur les Agences Solidarités Côte-d'Or (ASCO) de Beaune et de Genlis s'est poursuivie jusqu'au 31 décembre 2024. 1905 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés dans ce cadre et 949 personnes ont bénéficié d'un retour vers l'emploi dont 364 vers un emploi pérenne.

Protéger des violences intrafamiliales

Le Département de la Côte-d'Or s'est engagé avec l'État dans l'expérimentation du Pack Nouveau Départ qui consiste à apporter une réponse coordonnée rapide et individualisée aux victimes de violences conjugales souhaitant quitter leur conjoint violent et à définir une bonne articulation entre les dispositifs existants. Expérimenté sur le territoire de Haute Côte-d'Or, le dispositif a permis la prise en charge de 181 victimes en 2024.

En plus de cette expérimentation, le Département a étendu le réseau des référents violences intrafamiliales dans les ESCO. Ils sont 29 travailleurs sociaux à assurer un travail de proximité.

Enfin, le 22 novembre 2024, l'Observatoire des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales, créé en 2023, a présenté les résultats de ses premiers travaux.

EN 2025...

- **Regroupement des services départementaux au sein de la Maison Départementale de Beaune pour renforcer le maillage territorial et améliorer les conditions d'accueil du public**
- **Généralisation progressive de l'accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA**

Récolte de patates douces à Perrigny par des personnes en insertion

COLLÈGES

« Des élèves bien dans leur collège, bien dans leur territoire »

CHIFFRES CLÉS

23 476 collégiens pour l'année scolaire 2024-2025

725 € par collégien investis pour entretenir, viabiliser et équiper 47 collèges publics et 7 collèges privés sous contrat

2 659 bourses octroyées aux collégiens, aux apprentis de 1re année et aux élèves des sections d'enseignement général et professionnel adapté soit 597 490 €

8 cours de récréation végétalisées grâce au Plan 1 000 arbres

Dispositif Ecollèges au collège Le Parc à Dijon

Des collèges modernisés, sécurisés et équipés

La transition écologique des bâtiments scolaires se poursuit grâce à un investissement de 1,9 M€ avec des résultats visibles : une économie d'eau de l'ordre de 20 % grâce à la pose de compteurs connectés.

Pour le bien de chaque élève, le Département poursuit les travaux d'accessibilité dans les établissements (Collèges André Malraux à Dijon, Docteur Kuhn à Vitteaux ...). Par ailleurs, une étroite collaboration avec l'Éducation nationale et les forces de l'ordre permet de renforcer la sécurité dans les collèges.

En outre, des travaux d'envergure ont été réalisés comme la réfection de la demi-pension du Collège Albert Camus de Genlis ainsi que le début de celle du collège Marcel Aymé de Marsannay-la-Côte, le changement de menuiseries du collège Claude Guyot d'Arnay-le-Duc, la réfection de la toiture du collège Isle de Saône à Pontailler-sur-Saône et la finalisation de la rénovation du pôle vie scolaire du collège La Croix des Sarrasins d'Auxonne et 6 collèges supplémentaires ont été dotés d'un préau.

Grâce au Plan Collège Numérique, le taux d'équipement est toujours très bon. Le Département est chaque jour aux côtés des collégiens et de leurs parents grâce à l'Espace Numérique de Travail Eclat-BFC qui a enregistré 6,9 M de connexions.

La restauration scolaire, qualité et localité

En 2024, le Département a conservé le tarif exceptionnel de 2 € dans les cantines scolaires, ce qui représente un effort de 4,5 M€ pour l'année scolaire.

Volontaires pour apprendre aux jeunes à bien manger et à manger local, 44 collèges ont servi, chaque semaine, des repas Savoir-faire 100 % Côte-d'Or. Dans ce cadre, l'aide départementale à la prise en charge de l'achat des produits passe de 0,40 € à 0,60 €. En outre, le Département, grâce à la plateforme Agrilocal 21, fait le lien entre les établissements et les producteurs locaux. 674 commandes ont été passées via cette plateforme.

Le Département accompagne également les personnels et les jeunes dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. 21 collèges ont reçu un accompagnement individualisé, ce qui a permis de réduire de 23 % les déchets alimentaires. Un audit a montré que le gaspillage dans les cantines a baissé de plus de 50 % en 10 ans.

Des collégiens accompagnés pour construire l'avenir

Sensibles à l'avenir de la planète, les jeunes et les établissements sont accompagnés par le Département pour réaliser des projets innovants autour de l'écologie grâce au dispositif Génération(s) Ecollèges Côte-d'Or. 200 projets ont été déposés par 27 collèges. Le 4 juin 2024, 6 collèges ont été distingués au titre des Trophées Développement Durable et 40 autres établissements distingués. Tous ont reçu une récompense financière.

Le projet « vis ma vie de collégien » qui permet aux collégiens ruraux et urbains de se rencontrer a concerné 3 binômes de collèges.

Le Conseil Départemental s'engage pour l'avenir de chacun, en favorisant la réussite et l'égalité des chances. À ce titre, chaque collégien lauréat de la Mention Très Bien au Diplôme national du Brevet reçoit une récompense de 100 € du Département. En 2024, 1396 collégiens ont été concernés.

La Culture s'invite au collège

33 projets « Graines du Culture » ont été réalisés dans 25 collèges. Ce dispositif a permis à 710 collégiens de découvrir la démarche artistique de l'intervenant, d'expérimenter des pratiques artistiques dans toutes les disciplines, de découvrir des œuvres et des lieux culturels.

Le Département participe également aux dispositifs nationaux « collège au cinéma » (9 900 places offertes) et « collège au théâtre » (3 100 collégiens).

EN 2025...

- Lancement d'une Grande Enquête départementale auprès des collégiens afin de les interroger sur leurs conditions de vie et sur leur vision de l'avenir
- Achèvement du plan 1 000 arbres fin 2025

Des repas 100 % Côte-d'Or dans les assiettes des collégiens

La cour du collège Gaston Roupnel végétalisée grâce au Plan 1 000 arbres

JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

« Encourager l'entraide, favoriser la fraternité en Côte-d'Or »

CHIFFRES CLÉS

54 Conseillers Départementaux Jeunes, élus pour 2 ans par leurs pairs

23 classes de collèges et de lycées accueillies au sein des Archives Départementales de Côte-d'Or

393 apprentis accueillis au sein des services du Département depuis 1994

1220 associations soutenues pour 1 864 860 €

Les élus du Conseil Départemental des Jeunes en session

Informer, écouter, soutenir les jeunes

Le Conseil Départemental met à disposition des établissements scolaires et des collectivités les compétences d'associations partenaires grâce aux « Ateliers jeunes ». Finançant 80 % de chaque opération, le Département a permis à 48 structures d'accueillir 228 ateliers jeunes. Construction de la personnalité et de la relation aux autres, développement des compétences psycho-sociales, aptitude à s'informer, mieux vivre ensemble sont les principales thématiques traitées.

Le Fonds d'Aide aux jeunes, géré par le Département hors Métropole dijonnaise, a accordé 125 aides à 100 jeunes. Les 36 644 € attribués ont permis de répondre à des besoins de mobilités (57 % de l'enveloppe), de subsistance (23 %), de logement et de formation.

La Maison des Adolescents de Côte-d'Or et de leurs Parents (MDAP), créée en 2008, vient en aide aux jeunes en situation de mal-être grâce à l'écoute, l'information et l'accompagnement. Elle a proposé 81 permanences dans 36 communes et accueilli 1 580 jeunes et 178 parents en recherche d'appui. 208 actions de sensibilisation et de prévention sur les problématiques de l'Adolescence ont été menées dans des structures accueillant des jeunes.

Des jeunes engagés au sein du Conseil Départemental

Lors de l'année scolaire 2023-2024, les élus du Conseil Départemental des Jeunes soit 54 collégiens, ont lancé une grande campagne de lutte contre le harcèlement scolaire. Le Département a mis à disposition de ces jeunes élus des moyens pour créer une campagne d'affichage et de sensibilisation autour de cette question d'envergure nationale. En outre, les jeunes élus, les services départementaux et les services de l'Éducation nationale ont organisé, conjointement, des débats dans les 54 collèges du Département dans le but d'expliquer et de libérer la parole des jeunes.

Élue pour deux ans, l'Assemblée du Conseil Départemental des Jeunes a été renouvelée en novembre 2024.

Préparer l'avenir de nos jeunes

Le Département prépare l'avenir professionnel des jeunes grâce à plusieurs dispositifs. Il reçoit dans ses services des volontaires dans le cadre du Service Civique. Engagés pour 10 mois, ils s'investissent au service des autres et vivent des expériences utiles et enrichissantes. La promotion 2024 a débuté le 7 octobre.

Pour accompagner les jeunes vers l'emploi, le Département propose également des contrats d'apprentissage dans de nombreux métiers. À la rentrée de septembre 2024, 44 apprentis ont été accueillis dans les services.

Enfin, un lien fort est établi pour faire naître des vocations et pour faire vivre la recherche de demain. Ainsi, les Archives Départementales ont accueilli, grâce à un professeur relais, 23 classes de collège et de lycée. Les Archives Départementales ont, en outre, tissé un lien fort avec l'enseignement supérieur. Certains cadres interviennent au sein de la Licence 3 et du Master 2 archives et qu'elles soutiennent les conférences de jeunes chercheurs.

Soutenir le vivre ensemble grâce au tissu associatif

Le Département a soutenu l'action de 292 associations au titre de sa campagne annuelle en 2024 pour un montant de 1 518 500 €. Le soutien aux associations se fait également par le biais des aides aux communes. Ainsi au titre des « Contrats Grands projets Côte-d'Or », le Département participe à hauteur de 500 000 € à la restauration de la « Maison des associations » de Dijon.

928 associations ont également été soutenues au titre du Fond d'Aide à la Vie Associative sur proposition des Conseillers Départementaux pour un montant total de 346 360 €.

Si le nombre de bénévoles dans les associations ne cesse de baisser, le Département a mis en place depuis 2019, les Trophées de l'Engagement dont le but est de récompenser les projets originaux portés par des associations locales. 43 associations ont postulé. Les jeunes ont aussi leurs Trophées de l'Engagement selon l'âge ou la nature de l'action. Plus d'une quarantaine de candidatures ont été reçues, un record, pour des actions de lutte contre le harcèlement scolaire, l'aide aux personnes dyslexiques ou encore le soutien aux droits des LGBTQ+.

EN 2025...

- Signature dela convention-cadre avec la MDAP pour la période 2025-2029
- Déploiement d'une fonction ressource pour les associations

L'affiche réalisée par les CDJ sur le harcèlement

SPORT ET ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

« La Côte-d'Or, terre de jeux »

CHIFFRES CLÉS

19 605 000
téléspectateurs pour le passage des coureurs du Tour de France 2024 en Côte-d'Or

10 sites emblématiques du Département parcourus par les Flammes Olympique et Paralympique des Jeux de Paris 2024

57 clubs sportifs amateurs, 5 clubs professionnels et 9 athlètes soutenus à hauteur de 855 K€

100 manifestations sportives soutenues à hauteur de 214 400 €

Départ de la 7e étape du Tour de France 2024 à Nuits-Saint-Georges

Le Tour de France 2024 en Côte-d'Or

Évènement sportif annuel et incontournable dans le monde entier, le Tour de France est passé par la Côte-d'Or en 2024. Parcourant les routes du Département les 4, 5 et 6 juillet, l'évènement a rassemblé plus de 45 000 personnes.

Cet évènement fédérateur a aussi permis de faire rayonner le sport tout au long de l'année et de promouvoir les actions en faveur des mobilités douces. Les collégiens de 6 établissements ont pu participer à la Dictée du Tour et, pour certains d'entre eux, rencontrer Bernard Thévenet, vainqueur du Tour de France à 2 reprises. Le vélo a également marqué l'édition 2024 du Salon des Seniors qui, en présence de champions cyclistes, Laurent Jalabert et Bernard Thevenet et de l'actuel Directeur du Tour de France, Christian Prudhomme, a permis de lier activité physique et bien vieillir.

Le grand public a également vécu des moments privilégiés : la Fête du Tour qui a permis à 500 participants de découvrir l'étape du 5 juillet au cœur de la Route des grands crus entre Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin et bien sûr, lors des 2 autres étapes, entre Mâcon et Dijon, et lors du départ de la dernière étape côte-d'orienne à Semur-en-Auxois.

Mobilisant de nombreux agents de différents services et particulièrement des Agences territorialisées pour des travaux de voirie, le Tour de France a aussi permis de promouvoir la pratique du vélo auprès des agents et de créer un moment convivial pour ceux qui étaient impliqués dans la réussite de l'évènement grâce à la journée J-21 du Tour de France.

Les Flammes Olympique et Paralympique en Côte-d'Or

De nombreuses actions ont eu lieu, toute l'année, dans tout le département pour promouvoir la pratique d'une activité sportive et les valeurs olympiques en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

3 villages « Côte-d'Or Terre de Jeux », à Beaune, Châtillon-sur-Seine et Pontailler-sur-Saône, ont permis de présenter de nombreuses disciplines sportives et de valoriser le dynamisme des territoires auprès de 6 000 visiteurs.

Le travail en collaboration entre le Conseil Départemental, l'Union sportive de l'enseignement du premier degré de Côte-d'Or et le service départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire de Côte-d'Or a permis de promouvoir l'organisation des Jeux Olympiques auprès du public scolaire. Au MuséoParc Alésia, 400 jeunes sportifs de CM1, CM2, 6ème et 5ème se sont rassemblés autour d'un village sportif composé de 15 ateliers d'initiation.

Ces jeunes ont également participé à une cérémonie d'ouverture sous la forme d'un défilé et à une cérémonie de clôture sous la forme d'un Flashmob.

Enfin, les Côte-d'Oriens ont pu voir passer la Flamme Olympique le 12 juillet portée par une centaine de relayeurs sur huit sites différents et la Flamme Paralympique a fait halte, le 26 août, à Châtillon-sur-Seine lors d'une grande journée qui a réuni près de 15 000 personnes.

La pratique sportive dans le Département, c'est aussi...

En plus du soutien financier aux clubs, athlètes et à l'organisation de manifestations sportives, des fonds d'aides spécifiques destinés aux acteurs du sport existent. 30 actions de 7 comités départementaux ont été ainsi aidées dans le cadre de contrats d'objectifs. Le Département, par le biais de ses partenariats avec les collectivités du territoire, intervient également dans la réhabilitation, la rénovation et la construction d'infrastructures dédiées au sport. Il en est ainsi pour la réhabilitation de la piscine de Beaune subventionnée à hauteur de 500 000 €

En Côte-d'Or, le sport nature a toute sa place avec 2 553 km de sentiers de randonnées inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et 247 km de sentiers de VTT inscrits au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires.

EN 2025...

- Premières éditions des villages 100 % Sport Côte-d'Or, héritage des villages Côte-d'Or Terre de Jeux pour faire perdurer l'esprit des Jeux Olympiques et paralympiques 2024
- Inauguration d'un premier espace trail permanent

La Flamme Paralympique à Châtillon-sur-Seine, le 26 août 2024

Mission d'intérêt général avec la JDA Basket auprès de collégiens licenciés

CULTURE ET DÉFENSE DU PATRIMOINE

« Vivre des émotions partout, pour tous »

CHIFFRES CLÉS

1 nouvelle scénographie au MuséoParc Alésia

216 bibliothèques ou points de lecture accompagnés par la Médiathèque Côte-d-Or (MCO) avec 162 720 documents prêtés (+ 16 % d'augmentation par rapport à 2023)

26 établissements d'enseignements artistiques conventionnés dont 15 en territoires ruraux

70 000 visiteurs uniques et 157 000 visites sur le site des Archives Départementales de Côte-d'Or (3e service contributeur de FranceArchives et 1er service territorial de la plateforme nationale)

Lancement de la saison Arts & Scènes Côte-d'Or en septembre 2024

La mise en œuvre de Côte-d'Or Lecture

2024 correspond à la première année de la mise en œuvre du plan Côte-d'Or Lecture (2024-2028) qui a pour objectif d'améliorer l'accès à la lecture publique, notamment pour les publics les plus éloignés, et d'appuyer la montée en qualité des équipements.

La MCO accompagne les bibliothèques et points de lecture du Département par le prêt de documents et d'outils d'animation mais également par des conseils en ingénierie (192 interventions et 10 093 € mobilisés pour la création et l'aménagement de bibliothèques et médiathèques) ainsi que par la contribution à la qualification des bibliothécaires bénévoles et à la formation continue des professionnels (378 stagiaires présents lors de 42 journées de stage). Près de 3 000 usagers ont consultés la bibliothèque numérique de la MCO.

La 7e édition de la braderie culturelle de la MCO s'est tenue le 15 septembre 2024. Les 1 645 visiteurs ont pu acquérir 7 417 livres et CDs.

Enfin, la MCO organise de nombreux évènements culturels dans tous les territoires, dont les festivals Coup de Contes en Côte-d'Or, Ça papote ! ou l'Été culturel financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui ont donné des émotions à plus de 2 000 spectateurs.

Les Archives Départementales de Côte-d'Or préparent l'avenir

Équipe complète depuis juillet 2024 grâce à l'arrivée d'un archiviste chargé des communes et d'une adjointe au directeur, les Archives préparent l'avenir :

- des services départementaux en accompagnement des opérations de tri liées à la réorganisation des services départementaux notamment au regroupement de nombre d'entre eux au sein d'un ensemble immobilier dit Campus territorial Osmose dans un objectif d'optimisation, de transversalité et d'épanouissement ;
- de la lecture des textes anciens, basée sur un procédé d'intelligence artificielle sophistiqué dans le cadre du projet « Lettres en Lumières » porté en partenariat avec l'Université de Bourgogne (contrat doctoral de 2 ans) ;
- de la consultation des fonds archivistiques grâce à une numérisation intense des documents. Le site Internet des Archives Départementales de Côte-d'Or a ainsi vu doubler sa fréquentation pour atteindre 157 000 visites et 70 000 visiteurs uniques.

Les Archives continuent d'étoffer leur catalogue de manifestations destinées au grand public et ont organisé, en 2024-2025, l'exposition « La Côte-d'Or

Libérée ! » pour fêter les 80 ans de la Libération du Département.

Des actions partout, pour tous

Le MuséoParc Alésia est un site clé de la collectivité en tant qu'établissement culturel et touristique dans une zone rurale, géré dans le cadre d'une concession de service public confiée par le Département à une Société Publique Locale (SPL). Il comprend un musée, une collection, un centre de documentation, des parcours pédestres, les vestiges gallo-romains et propose un programme de médiation culturelle riche pour tout public. En 2024, le Département a souhaité étendre le périmètre de compétences confié à la SPL à la partie scientifique et culturelle dans le cadre du renouvellement de la concession 2025-2029.

Le Département a accompagné, grâce au Schéma départemental d'enseignements artistiques, 6 établissements et le fonctionnement de projets pédagogiques innovants de 26 établissements qui accueillent plus de 4 000 élèves. Afin de favoriser les pratiques en amateur, le Conseil Départemental a soutenu 24 sociétés musicales, 9 groupes folkloriques et la mise en œuvre de plus d'une dizaine de projets amateurs pour un budget global de 80 750 €.

Avec le festival Arts & Scènes Côte-d'Or, il favorise l'accès à la culture pour tous sur l'ensemble de la Côte-d'Or : 85 spectacles ont été organisés au cours de l'année.

28 représentations culturelles à l'adresse des tout-petits ont été données dans 17 lieux du Département. Des séances « Mon premier ciné » ont été organisées pour près de 600 jeunes enfants de 2 à 4 ans et leurs accompagnants.

La Défense du patrimoine

Afin de restaurer, conserver et valoriser son patrimoine, le Département a consacré 569 208 € à la restauration de monuments et objets historiques tels que la Vierge à l'Enfant de Thoisy-le-Désert (7 028 €) ou encore l'intérieur de l'église de Bard-le-Régulier (98 264 €). D'autre part, une autorisation de programme d'un montant de 2,5 M€ sur 5 ans a été approuvée pour accompagner, à hauteur des financements de l'État, la réalisation de travaux de restauration du Définitoire de l'Abbaye de Citeaux, patrimoine côte-d'orien d'exception.

EN 2025...

- Renouvellement pour 5 ans de la convention de concession du MuséoParc Alésia
- Festival Arts & Scènes Côte-d'Or : déjà dix ans

Inauguration de l'exposition « La Côte-d'Or Libérée ! » pour les 80 ans de la Libération de la Côte-d'Or

Braderie culturelle de la Médiathèque Côte-d'Or

Carrefour giratoire à l'intersection des RD70 et 961 au niveau de l'entrée nord d'Arc-sur-Tille

LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS

« Relier les territoires, lier les Côte-d'Oriens »

CHIFFRES CLÉS

36 km de routes départementales supplémentaires avec l'intégration de l'A38 renommée « La Côte-d'Orienne »

16 M€ investis pour la conservation du patrimoine routier

2 697 interventions des services techniques territorialisés

771 km de signalisation horizontale entretenue ou refaite à neuf

Travaux de réfection d'une couche de roulement

Entretien et modernisation du réseau routier

Le Département entretient, répare et modernise les 5 714 km de routes du réseau départemental.

Depuis le 1er janvier 2024, le Département assure l'entretien et la gestion d'un axe routier stratégique pour la Côte-d'Or : l'autoroute A38, rebaptisée « La Côte-d'Orienne ». Ce transfert, prévu par la loi dite 3DS du 21 février 2022, concerne une portion de 36 km reliant l'A6 à la hauteur de Pouilly-en-Auxois à la métropole dijonnaise au niveau de Plombières-Les-Dijon.

Au titre de la sécurisation et de l'entretien, plus de 640 ponts ont été visités et 37 inspections détaillées ont été réalisées par des entreprises. En outre, le Département a assuré la protection de la couche de roulement sur 177 km linéaires soit 3% du réseau.

15 opérations d'aménagement ont été engagées ou poursuivies pour 5,7 M€, parmi lesquelles la création d'un carrefour giratoire à l'intersection des RD 70 et 961 au niveau de l'entrée nord d'Arc-sur-Tille (1,2 M€), la pose d'écrans acoustiques sur La Côte-d'Orienne ou encore la réparation d'un pont de la RD8 franchissant le Meuzin à Nuits-Saint-Georges.

Interventions sur les routes du Département

Les services techniques ont mené 2 697 interventions (+ 86 % par rapport à 2023). Sur La Côte-d'Orienne, 982 interventions ont été nécessaires. L'année a été marquée par de nombreux évènements climatiques avec de fortes pluies, des vents et des orages violents qui ont conduit à des inondations (6 % des interventions), ravinements ou dégradations du patrimoine arboré. Les interventions sont pour 27,5 % dues à des arbres et des branches, 24,3 % à des véhicules en panne, 11,2 % à des accidents. À noter, deux Agences territoriales Côte-d'Or ont été particulièrement impactées : celle d'Auxois-Morvan et celle de la Plaine de Saône.

Pour mener à bien toutes ces opérations, le Département dispose d'une flotte de 378 véhicules, 151 fourgons, 115 poids lourds et 89 tracteurs. Le renouvellement de cette flotte a nécessité d'investir, en 2024, 1,8 M€. Son verdissement s'est accéléré avec l'acquisition de 17 véhicules électriques et la mise en service de bornes de recharge.

La promotion des mobilités vertueuses

Le Département a créé au cours de l'année environ 174 km linéaires d'aménagements cyclables avec, entre autres, la création de bandes cyclables entre Pont-Royal et Précy-sous-Thil (9 km), la création d'une piste cyclable le long de la RD 34 entre Remilly-sur-Tille et Arc-sur-Tille (2 km) ou encore l'aménagement de 2 bandes cyclables unidirectionnelles entre Bèze et Fontaine-Française (10 km). La Côte-d'Or compte donc 600 km d'aménagements cyclables et sera en mesure d'offrir les 1000 km prévus pour 2028.

Dans le cadre de ses actions en faveur des mobilités douces, le Département a distribué 2700 aides en 2024 pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique portant à 10000 le nombre des aides attribuées depuis 4 ans pour un coût total de 700 K€.

Panneau d'entrée sur l'autoroute « La Côte-d'Orienne »

EN 2025...

- Installation de 3 nouvelles caméras sur les secteurs sensibles de La Côte-d'Orienne (cf inforoute21.fr)
- Inauguration de la véloroute du Crémant et de la véloroute au fil de la Seine

Une véloroute entre Saint-Apollinaire et Varois-et-Chaignot

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

« Préparer l'agriculture de demain au profit de l'alimentation et de la santé des Côte-d'Oriens »

CHIFFRES CLÉS

7% du Produit Intérieur Brut de la Côte-d'Or issu de l'agriculture

15,5 M€ destinés à soutenir et promouvoir l'agriculture, sur 5 ans, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or

8 500 prélèvements analysés par le Laboratoire Départemental de Côte-d'Or (LDCO) en chimie alimentaire pour veiller à la sécurité sanitaire des aliments

400 professionnels de la filière agro-alimentaire suivis par le LDCO

Soutenir l'agriculture et ceux qui la font

Plus de 10 000 actifs permanents vivent grâce à l'agriculture en Côte-d'Or avec des perspectives inquiétantes quant à l'avenir du métier. Le Conseil Départemental soutient donc l'agriculture et les hommes et les femmes qui la font grâce à un accord-cadre d'une durée de 5 ans conclu avec la Chambre d'Agriculture.

Mise en place de nouveaux programmes pour lutter contre les déserts vétérinaires, aides aux exploitations ovines en vue de l'accroissement de leur cheptel, rachat de bovins après abattage pour cause de maladie, aides aux exploitations pour les rendre plus écologiques mais aussi pour faire face aux dérèglements climatiques (762 K€) et aides au maintien dans l'emploi et à l'installation des jeunes dans le tissu rural (61,2 K€) sont quelques-unes des grandes actions soutenues en 2024.

Le Département au service d'une alimentation locale

Le Conseil Départemental permet à ses habitants de découvrir et de consommer les produits locaux. Il incite les acheteurs publics à se fournir auprès des producteurs locaux grâce à la plateforme agrilocal21.fr qu'il finance à hauteur de 16 376 €. Les commandes des organismes publics à des producteurs locaux via cette plateforme ont été au nombre de 894.

En outre, au titre de son Projet Alimentaire Territorial Départemental, le Département a acquis 20 ha de foncier dans la Commune de Perrigny-lès-Dijon afin de produire des légumes pour les repas des collégiens (p. 20) et des résidents d'établissements médico-sociaux. La construction du bâtiment agricole s'est poursuivie cette année de même que le projet de légumerie pour lequel le Département a acquis des terrains sur la Commune d'Auxonne.

Le Laboratoire Départemental de Côte-d'Or au service de la santé des habitants

Véritable outil au service de l'agriculture et plus généralement au service de tous les Côte-d'Oriens et fort de ses 110 agents, le LDCO intervient dans 3 secteurs principaux : la qualité de l'eau (p. 34), la sécurité alimentaire des aliments et la qualité sanitaire des élevages et de la faune sauvage.

207 873 analyses vétérinaires ont été réalisées en 2024. L'année a été marquée par les crises sanitaires liées à la Fièvre catarrhale ovine et à la Maladie Hémorragique Épizootique qui ont conduit

à réaliser 9 000 analyses PCR. Le LDCO contribue de manière significative, grâce à ces analyses préventives, à la diminution de la consommation de médicaments curatifs. La consommation d'antibiotiques en élevage a ainsi diminué de 50 % depuis 2012.

En ce qui concerne le secteur alimentaire, le LDCO réalise, par délégation, des prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et des Plans de Contrôle mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire pour une durée de 5 ans dans 6 départements de Bourgogne-Franche-Comté. Les 8 500 prélèvements de chimie alimentaire ont généré 28 % des recettes du LDCO.

Pour ce qui est de l'hygiène alimentaire, 90 % des actions ont été menées après des demandes des professionnels de l'agroalimentaire ; 400 professionnels sont suivis. Le LDCO intervient également pour le compte du Groupement Hospitalier de Territoire du nord Côte-d'Or et du sud Haute-Marne (GHT 21-52) (marché 2025-2028), du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté (Plan de Maîtrise sanitaire des Unités de Restauration des lycées jusqu'en 2029) et des restaurants scolaires des collèges. Cette activité représente 14 000 prélèvements d'échantillons et 49 647 analyses.

EN 2025...

- Mise en place d'un nouvel accord-cadre avec la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or pour la période 2026-2030
- Démarrage des travaux de construction du site de la légumerie

Portrait d'agriculteur à la ferme du Poiset

Analyse du Laboratoire Départemental de la Côte-d'Or

ENVIRONNEMENT, EAUX ET FORÊTS

« Préserver la Côte-d'Or pour y demeurer »

CHIFFRES CLÉS

158 ha de forêts acquis sur la Commune de Vertault au service d'une gestion forestière durable

4 nouveaux Espaces Naturels Sensibles (ENS) labellisés

4 nouvelles orientations pour le programme « Côte-d'Or Eau 2050 » pour une gestion de l'eau potable en quantité et en qualité

570 645 € au titre des actions du Plan Départemental de l'Eau

Les falaises de l'ENS de Baulme-la-Roche

1 250 ha d'Espaces Naturels Sensibles

Fin 2024, la Côte-d'Or compte 17 ENS dont 4 nouveaux ENS labellisés au terme de l'année :

- le site de la sablière de Bressey-sur-Tille ;
- le site des falaises de Baulme-la-Roche ;
- les deux sites du territoire de la Plaine de Cîteaux : forêt mature et mosaïque d'habitats de Cîteaux.

Dans ces sites, des plans de gestion sont mis en place pour un montant de 161 K€ et des conventions annuelles d'objectifs mises en œuvre avec des associations de défense de l'environnement pour un coût de 253 K€. Ces espaces, comme d'autres sites naturels remarquables du paysage côte-d'orien accueillent le grand public pour des sorties nature (70 sorties en 2024 pour un budget de 41 854 €) ainsi que des scolaires (58 classes pour un budget de 92 200 €) afin de sensibiliser à la sauvegarde du patrimoine naturel.

Préserver les paysages

Afin de contribuer à l'esthétique des paysages départementaux tout en garantissant la sécurité des réseaux de télécommunication, en viabilisant les chemins ruraux et en soutenant la plantation de haies, le Département met à disposition des communes différentes aides.

En ce qui concerne l'enfouissement des réseaux de télécommunication, 8 projets ont été soutenus pour 22 K€. Pour la mise en viabilité des dessertes à usage agricole, forestier ou le long des berges, le Département a aidé 5 communes pour un montant total de 19 260,50 €. Enfin, le Conseil Départemental a mis en place un dispositif « Soutenir le Plan Bocage » et a accompagné 5 dossiers de plantation de linéaire de haies inter-parcellaires pour un montant cumulé de 23 300 €.

La filière bois porteuse d'emplois et garantie environnementale

Engagé dans la sauvegarde de la filière bois qui contribue au maintien de 4 000 emplois, le Département a investi 147 096 € au titre de son Plan Départemental de l'Arbre et de la Forêt 2021-2027 donnant lieu à des actions de régénération artificielle, de dépressage ou de plantation d'arbres. Le Département a établi un partenariat de 15 K€ avec le Syndicat Mixte du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne pour la mise en application de la charte forestière du territoire.

Également engagé dans le soutien de la filière bois-énergie, le Département a créé la Mission Bois Énergie Côte-d'Or qui met en place des actions de mobilisation et accompagne les maîtres d'ouvrage. À ce titre, il a soutenu à hauteur de 30 K€ les moyens humains d'ingénierie et a sub-

ventionné à hauteur de 71 005 € l'installation d'un réseau de chaleur sur la Commune des Maillys et une chaudière à granulés à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux.

Garantir la quantité et la qualité de l'eau en Côte-d'Or

Conscient de sa position particulière, à la tête de trois grands bassins hydrographiques, le Département a élaboré une Stratégie Départementale de l'Eau et un Plan « Côte-d'Or Eau 2050 ». À ce titre, plus de 570 K€ ont été mobilisés pour : la réalisation de travaux d'interconnexion, la protection des captages, la réalisation d'études de diagnostic ou encore l'acquisition de connaissance par l'instrumentation de captage et la promotion des enjeux de l'eau et des milieux aquatiques.

En ce qui concerne le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE), 64 collectivités et 114 gestionnaires de stations d'épuration ont été accompagnés par le Département pour près de 160 visites.

Outre l'accompagnement prodigué par le SATESE en matière d'assainissement collectif, l'animation réalisée autour de la Charte pour un Assainissement non-collectif de qualité (ANC), qui a fêté ses 10 ans en 2024, a également contribué à fédérer une cinquantaine de professionnels de l'ANC, au bénéfice des particuliers.

Le LDCO s'est imposé comme une référence dans le contrôle de la qualité des eaux de consommation et de loisirs. Ainsi, le LDCO a conclu un marché avec l'Agence Régionale de Santé pour le contrôle sanitaire de toutes les eaux de Côte-d'Or pour la période 2025-2028, et avec le Groupement Hospitalier Bourgogne méridionale pour l'analyse des eaux sur la période 2024-2027. Le LDCO a donc réalisé 9 981 prélèvements de contrôle en 2024. Enfin, pour répondre aux exigences de l'ARS, des travaux d'extension des locaux de chimie des eaux ont commencé en 2024 et se poursuivront jusqu'en 2027 pour un montant total de 2,6 M€.

EN 2025...

- Inauguration d'une rampe d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à l'observatoire de la Réserve des Maillys
- Nouvelles conventions d'assistance technique aux Collectivités dans le cadre des XII[e] programmes des Agences de l'Eau

Prélèvement au lac Kir à Dijon par le Laboratoire Départemental de la Côte-d'Or

Acquisition du Bois de l'hôpital par le Département à Vertault

ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

« Des communes accompagnées, un Département valorisé »

CHIFFRES CLÉS

342 dossiers traités par la Mission Conseil et Assistance aux Collectivités (MiCA)

10 813 290 € d'aides à 782 projets au titre de la campagne 2024 des dispositifs annuels du « Plan Marshall Côte-d'Or »

21 678 020 € d'aides à 86 projets structurants au terme de la 2e année des « Contrats Grands Projets Côte-d'Or »

4 axes principaux de la « stratégie d'attractivité Côte-d'Or » adoptée en juillet 2024

Port de plaisance de Saint-Jean-de-Losne

Le Département, premier soutien des communes

Depuis 2022, le Conseil Départemental a mis en place le « Plan Marshall Côte-d'Or » qui mobilise 150 M€ sur la période 2023-2027 pour accentuer ses aides à destination des communes rurales et périphériques, lutter contre le sentiment d'abandon des territoires ruraux, favoriser la conservation de patrimoine et soutenir l'activité des entreprises locales. Au titre de la campagne 2024, 782 dossiers d'aides ont été votés pour un montant de 10 813 290 €.

Au terme de la 2e année des « Contrats Grands Projets Côte-d'Or », 86 contrats ont été conclus pour un montant de travaux de 93,8 M€ accompagnés à hauteur de 21,7 M€. L'Assemblée Départementale a voté un partenariat avec la Ville de Dijon pour financer à hauteur de 3 M€ la rénovation, la construction ou la valorisation de 7 équipements dont le Grand Théâtre, le terrain principal du Stade Fontaine d'Ouche ou encore l'éco-gymnase Arsenal.

La précédente génération de contrat, dénommée « Cap 100 % Côte-d'Or », a permis d'accompagner 126 projets structurants pour un soutien total de 39,4 M€. Au 31 décembre, près de 35,5 M€ ont été attribués, ce qui porte à 90,14 % le taux de réalisation de ces contrats depuis le début de leur mise en œuvre.

En plus de ces financements, le Conseil Départemental propose un accompagnement technique par le biais d'une mission de conseil auprès des collectivités, la MiCA. En 2024, 342 dossiers ont été traités et portaient pour 46 sur des conseils juridiques, 251 sur des conseils en voirie (58,22 % des sollicitations), 31 sur des conseils en bâtiment et 14 sur des conseils en eaux et assainissement. Le Département a enrichi son offre en créant la structure autonome « Ingénierie Côte-d'Or (ICO)– Le Département » qui intervient en maîtrise d'œuvre ou en assistance à maîtrise d'ouvrage, et porte le Bouquet de Services Numériques depuis le 1er janvier. À ce titre, de nouveaux services dématérialisés ont ainsi été proposés aux Collectivités (tiers de télétransmission et profil d'acheteur public).

Enfin et spécialement pour les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités et leur intercommunalité, le Département est associé au programme « Petites Villes de Demain » mis en place par l'État. Ce dispositif permet à 14 communes de bénéficier d'une offre de services rassemblant des outils nationaux et locaux.

Ce dispositif est co-financé par la Banque des Territoires comme le dispositif « Côte-d'Or Initiative » à destination de 21 centralités rurales, et qui facilite l'accès aux Communes à des financements d'études d'ingénierie pour l'aménagement et le développement durable des territoires autour

de différents axes comme la cohésion sociale et territoriale, les services à la population, la transformation écologique ou encore la rénovation des bâtiments.

Le Département soutient l'activité économique

Le Département dispose de plusieurs conventions avec les chambres consulaires en vue de soutenir les entreprises dont l'activité a été fortement impactée par les crises successives sanitaire, énergétique, et construire des solutions adaptées à la réalité des besoins du territoire. Alors que l'artisanat représente 33 760 actifs répartis dans 13 551 entreprises, le Département soutient la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté à hauteur de 120 K€ maximum avec pour axe principal la compétitivité et le rayonnement de la Côte-d'Or. Le Département a également adopté un projet de convention-cadre avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte-d'Or Saône-et-Loire avec un soutien annuel de 120 K€ maximum.

En outre, le Département a dispensé des aides à hauteur de 5 445 € à trois unions commerciales et a soutenu plus de 56 manifestations, évènements et salons pour un montant de 269 823 €.

Enfin, la marque Savoir-faire 100 % Côte-d'Or maintient et dynamise l'activité économique au cœur de la Côte-d'Or en rassemblant les professionnels (producteurs, éleveurs, restaurateurs, artisans et commerçants) côte-d'oriens en faisant vivre un réseau et en créant des synergies (p. 48).

La Côte-d'Or, une destination attractive

L'Assemblée Départementale a adopté une nouvelle « stratégie d'attractivité Côte-d'Or 2024-2028 » qui se déploie autour de 4 axes principaux :

- favoriser l'attractivité résidentielle ;
- accompagner les nouveaux arrivants ;
- se mobiliser autour de grands projets fédérateurs comme la Route des Grands Crus, l'œnotourisme et la gastronomie, le patrimoine, et le sport et les loisirs nature ;
- renforcer la visibilité du Département en tant que destination d'hospitalité.

Pour ce qui concerne le tourisme, le Département a apporté son soutien à 15 offices de tourisme pour un montant global de 29 200 €.

Enfin, le Département finance l'agence d'attractivité « Côte-d'Or Attractivité » à hauteur de 1,9 M€.

Le marché de Noël 100 % Côte-d'Or

EN 2025...

- Soutien du Département à l'Aéroport Dole-Jura, dont un tiers des passagers sont d'origine côte-d'orienne, par le biais d'une convention à hauteur de 150 K€ par an sur la période 2025-2027
- Déploiement du fonds façades en Côte-d'Or en partenariat avec la Fondation du patrimoine Bourgogne-Franche-Comté à destination des communes « Petites Villes de Demain », « Côte-d'Or Initiative » et de la Route des Grands Crus

HABITAT ET LOGEMENT

« Garantir un logement digne à chacun »

CHIFFRES CLÉS

263 logements subventionnés sur le territoire en 2024

178 logements du parc privé aidés au titre de la rénovation énergétique

1 274 ménages aidés grâce au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

81 mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement mises en œuvre par les travailleurs sociaux du Département

Interventions en faveur du logement

Au titre du parc public et de la Délégation des Aides à la Pierre, 263 logements ont été conventionnés sur le territoire de délégation pour une dotation de 604 800 €. Le Département a affecté, en outre, 1 698 000 € à Orvitis dans le cadre de sa convention d'application pour la production de logements sociaux, la rénovation énergétique des bâtiments, le changement de mode de chauffage et l'adaptation de ses logements.

En ce qui concerne le parc privé, le Département est intervenu dans la rénovation énergétique et l'adaptation des logements, thématiques d'intervention prioritaires, au service de 293 propriétaires, à hauteur de 129 597 €.

Le Département est membre actif du Comité de Lutte contre le Logement Indigne (CLI) pour déterminer les procédures adéquates pour le traitement des situations de mal logement. Une convention de groupement de commande pluriannuelle permet aux institutions partenaires signataires, de financer les diagnostics des logements du parc privé signalés au CLI. Cette dernière a été conclue jusqu'à fin 2026 avec une contribution annuelle de 10,5 K€ à 13 K€ pour le Département.

Enfin, les services départementaux ont travaillé à la mise en place d'un Observatoire Départemental de l'Habitat, un outil stratégique visant à piloter efficacement la politique départementale de l'Habitat et du Logement. Cet observatoire opérationnel dès fin 2025 sera accessible via un site Internet et aura vocation à être la porte d'entrée des Côte-d'Oriens en matière d'habitat.

Le Département aux côtés des ménages

Le Conseil Départemental a poursuivi son engagement dans l'adaptation des habitations présentes dans les périmètres des Plans de Prévention de Risque Technologique. Dans ce cadre, il a engagé 171 K€ à destination des propriétaires les plus vulnérables aux éventuelles ondes de choc dans le périmètre des usines TITANOBEL (Pontailler-sur-Saône, Vonges et Lamarche-sur-Saône) et 82 935 € pour les riverains situés sur le périmètre de la Raffinerie du Midi (Dijon métropole).

Le droit au logement est un droit fondamental, le Département copilote donc avec l'État le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées et contribue à sa mise en œuvre par l'action des travailleurs sociaux. Son levier financier est le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

En 2024, au titre du FSL, 270 ménages (hors métropole) ont été soutenus pour l'accès au logement pour un montant de 139 265 € et 987 pour le maintien dans le logement à hauteur de 560 488 €. Enfin, 10 demandes de caution ont été accordées et 7 cautionnements activés. Le FSL a également permis de proposer au titre de la prévention 100 kits éco-gestes distribués aux participants des ateliers éco-gestes.

Engagé dans la lutte contre la précarité énergétique, le Département a expérimenté, avec Bourgogne Énergies Renouvelables, un Service Local d'Information et de Maîtrise des Énergies (SLIME) sur le territoire de l'ASCO de Genlis. Ce service permet de repérer les ménages éligibles grâce à des donneurs d'alerte (travailleurs sociaux, opérateurs de l'habitat…), de réaliser un diagnostic sociotechnique et d'assurer un suivi des préconisations suite au diagnostic. 34 ménages ont bénéficié du service.

EN 2025…

- Initiée en 2007, la Délégation des Aides à la Pierre est abandonnée.
- Lancement de l'Observatoire Départemental de l'Habitat

Des travaux d'isolation dans le bâti ancien pour lutter contre la précarité énergétique

Rénovation énergétique des bâtiments à Gevrey-Chambertin par Orvitis

AMÉNAGEMENTS ET OUTILS NUMÉRIQUES

« Un Département en tout point connecté »

CHIFFRES CLÉS

94 % des logements et locaux professionnels éligibles à la fibre

99,7 % de la population couverte en 4G

4 200 équipements numériques déployés ou remplacés dont un tiers dans les collèges

2 366 personnes accompagnées par les 7 conseillers numériques pour réduire la fracture numérique

Le « Chantier du Siècle » s'achève

Terre de progrès, le Département a investi 141 M€ pour mener à bien « le chantier du siècle » : le raccordement de tous les logements et de tous les locaux professionnels à la fibre optique. La zone d'intervention publique traitée par le Département, desservant 405 communes soit plus de 83 000 logements et locaux professionnels, est raccordable au Très Haut Débit à 100 %. Dans la zone d'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux traitée par Altitude Infrastructures, 224 communes, 97 % des logements et locaux professionnels sont raccordables. Enfin, dans la zone d'Appel à Manifestations d'Intentions d'Investissement traitée par Orange, pour la métropole dijonnaise et la Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud, les taux sont respectivement de 94 et 92 %. Grâce à l'investissement du Département, 100 % des logements ont accès au Haut Débit (+ 8 Mbit/s) et plus de 9 sur 10 au Très Haut Débit (+ 30 Mbit/s).

Le Département a, de plus, déployé des réseaux fermés pour raccorder ses propres sites dont les collèges. Ces Groupements Fermés d'Utilisateurs (GFUs) publics continuent à être déployés comme dans les secteurs de Pouilly-en-Auxois, Is-sur-Tille, Selongey et Châtillon-sur-Seine pour relier les services départementaux, le SDIS et le Groupement Hospitalier. Un lien stratégique a également été déployé pour interconnecter les Datacenter départementaux de Dijon et de Beaune et relier les sites départementaux de Nuits-Saint-Georges et de 5 casernes du SDIS. Enfin, ces GFUs sont mis à disposition d'autres entités publiques (102 au total) contre rémunération comme le Centre Hospitalier La Chartreuse, la Région Bourgogne-Franche-Comté ou encore le CHU.

Enfin, le Département est intervenu, en lien avec ses partenaires, pour résorber les dernières zones blanches en téléphonie mobile. Aujourd'hui 99,7 % de la population est couverte en 4G.

Relever les défis de demain

Depuis le 1er décembre 2024, sont regroupés au sein d'une même direction, la Direction du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (DNIA), les services des systèmes d'information, en charge de la construction et de la vie du Réseau d'Initiative Publique, des usages numériques et la mission traitant de la valorisation de la donnée et des projets numériques. Grâce à elle, le Département prépare l'avenir et relève le défi que présente l'arrivée massive de l'Intelligence artificielle en termes d'efficacité et d'efficience pour les services mais aussi de souveraineté et de sécurité alors même que les cyber-attaques contre les collectivités ne cessent d'augmenter.

Réduire la fracture numérique

40 % des Côte-d'Oriens ont des difficultés à maîtriser les outils numériques. Conscient des enjeux que constituent tant la lutte contre l'illectronisme que l'accompagnement des Côte-d'Oriens vers une meilleure maitrise du numérique, le Département poursuit son action avec :

- ses 31 Espaces Numériques Côte-d'Or (ENCO) pour accompagner Communes et Communauté de communes volontaires à mettre en place un lieu de médiation via son label « Côte-d'Or » ;
- ses 7 conseillers numériques pour 441 ateliers au bénéfice de 2366 personnes accompagnées (57 % de 60 ans et plus, 24 % de 35-60 ans) en collectif (56 %) ou en individuel soit 1342h d'ateliers pour les aider à prendre en main les équipements numériques, leur permettre de réaliser des démarches en ligne ou encore mieux gérer les contenus numériques ;
- l'organisation de la 2e édition de la Semaine Côte-d'Or Numérique, avec une centaine de participants autour du numérique et de ses usages ;
- la poursuite de l'animation du réseau des médiateurs numériques (veille thématique, cartographie du réseau…).

EN 2025…

- Déploiement du Cloud Côte-d'Or (service de messagerie sécurisée, boîtier de protection contre les cyberattaques et mise à disposition d'un coffre-fort haute sécurité pour la conservation des données sensibles) : un outil au service des collectivités et dans un objectif de souveraineté du territoire et de sécurisation des données
- Ouverture d'un Espace Numérique Côte-d'Or à Dijon

Une formation avec les conseillers numériques

Inauguration de la fibre à Veuvey-Sur-Ouche

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

« Assurer la sécurité de chaque Côte-d'Orien »

CHIFFRES CLÉS

52 % du budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) financé par le Département soit 22 681 860 €

5 M€ investi en 5 ans dans la rénovation des casernes de pompiers

1,677 M€ investis au titre de la Sécurité routière

44 agents du Département Sapeurs-pompiers volontaires

Nouveau Centre d'Incendie et de Secours à Is-sur-Tille

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) a été adopté par le Département et le SDIS pour la période 2024-2028 de même que la convention pluriannuelle de financement pour une durée de 5 ans.

Dans le cadre de cette convention pluriannuelle, une subvention d'investissement d'1 M€ par an est prévue au sein d'une autorisation de programme de 5 ans destinée au financement de la rénovation des casernes dans le but d'accompagner le programme de rénovation prévu au SDACR et de promouvoir et conforter le volontariat.

Investir pour la sécurité routière

La mortalité sur les routes du réseau départemental a été divisée par 6,7 en 13 ans (2,2 au niveau national) passant de 74 morts en 2001 à 11 en 2024. C'est le résultat des politiques d'investissement, de sécurisation et de prévention menées par le Département.

Ainsi, le programme « Christian Myon » regroupe sous son égide toutes les actions départementales en faveur de la sécurité routière : de la sensibilisation et la formation à celles liées aux infrastructures. Concernant ces dernières, le Département anime un collège d'experts composé des Conseillers Départementaux, des maires des communes concernées, des agents des services départementaux et de membres des forces de l'ordre. Ce collège se réunit après chaque accident grave afin d'en révéler les causes et de trouver des solutions. Ce collège s'est réuni 16 fois en 2024.

Les actions curatives proposées par ce collège et par les services lors des patrouilles de surveillance sont mises en œuvre, en plus d'actions préventives, grâce au programme REAGIR. Doté d'une enveloppe financière lors du vote du budget, il permet de financer la création de surlargeur, la sécurisation de carrefours, la protection d'obstacles latéraux, etc. En 2024, 1 677 400 € a été investi dans 29 opérations sur tout le territoire.

De plus, le programme « Christian Myon » a permis de mener des actions de sensibilisation à la sécurité routière au Salon des Seniors en avril et lors d'une journée de prévention au collège des Lentillères en octobre. Enfin, le concours Christian Myon récompense des actions concrètes en faveur de la sécurité routière : 6 établissements scolaires, 4 communes et 2 associations concernés.

ACCOMPAGNEMENT, RESSOURCES ET PILOTAGE

ACCOMPAGNEMENT, RESSOURCES ET PILOTAGE

« Le Département au service du public »

CHIFFRES CLÉS

60 dossiers contentieux et 420 études dans le cadre de l'assistance juridique interne

126 bâtiments (hors collèges), propriétés du Département

77 M€ de commande publique

75 % des marchés publics attribués à des entreprises côte-d'oriennes

Les affaires juridiques

La défense des intérêts de la collectivité devant les différentes juridictions mobilise les équipes. Alors même que les agents sont confrontés à un nombre croissant d'agressions ou de menaces graves. Dans ces cas, la collectivité mandate à la demande des agents un avocat pour les assister.

Au cours de l'année 2024, 60 dossiers contentieux ont été classés (hors contentieux spécifiques relevant de l'ASE). En outre, les services départementaux ont réussi à identifier des fraudes aux allocations individualisées de solidarité. Une procédure judiciaire a été engagée en 2024 pour un détournement de 397 848 €. À titre d'exemple, on peut signaler un indu de 19 465 € en PCH pour lequel les déclarations URSSAF ont été falsifiées ou encore un indu de 9 749 € versé pendant 13 mois après un décès non signalé. 277 dossiers ont été qualifiés de frauduleux en 2024.

Outre le recours aux amendes administratives, privilégiées par le Département de la Côte-d'Or, 17 plaintes ont été déposées pour fraude au RSA auprès du Procureur de la République pour un montant total de 225 473 € soit une moyenne de 13 263 € par dossier.

Enfin, la collectivité a mis en place une stratégie pour maîtriser le taux de sinistralité et conserver ainsi un profil d'assurance attractif alors même que les primes d'assurances ont augmenté de façon significative sur l'année.

Le Patrimoine immobilier départemental et la réorganisation spatiale

Depuis le 1er janvier le patrimoine bâti départemental est géré par la Direction du Patrimoine. Outre les collèges, le Département est propriétaire de 126 bâtiments, soit une surface de plus de 202 800 m² sur tout le territoire, dont 11 bâtiments mis à disposition totale ou partielle des services de l'État ou de divers organismes et collectivités.

En 2024, une réorganisation spatiale des services départementaux a été décidée au profit d'une adaptation des espaces de travail aux nouvelles pratiques et organisations professionnelles mais également au bénéfice de l'optimisation et de la rationalisation des ressources énergétiques et financières de la collectivité. Alors que les services sont répartis sur 8 sites à Dijon, le Campus territorial Osmose commence à sortir de terre et modifiera profondément le paysage patrimonial. En outre, des cessions de biens ne correspondant plus aux besoins de collectivité ont été actées.

Ainsi, la Maison Départementale de Beaune rue Champollion a été rénovée et permet la libération de la rue du Faubourg Saint-Jean et un regroupement des services. Dans le cadre du développement des énergies renouvelables, l'extension du laboratoire de chimie des eaux a permis notamment de créer un espace qui va recevoir des panneaux photovoltaïques.

Le Département a bénéficié d'un legs sur la commune de Nolay comprenant outre des actifs bancaires et des biens mobiliers, 5 propriétés bâties et non-bâties qui seront amenées à être vendues. Le Département a, de plus, mené un audit sur l'ensemble des gendarmeries afin de prioriser les travaux à mener dans les casernes (91 logements de fonction concernés).

Au titre des travaux et aménagements, on peut citer la poursuite de la rénovation des bureaux de la Cité Départementale Henri Berger ou le passage en éclairage led de la Médiathèque Côte-d'Or au bénéfice des performances énergétiques.

Depuis début avril 2024, le déploiement de la technologie « ON'connect™ switch » de Suez est effectif sur les collèges publics permettant de détecter les éventuelles fuites d'eau pour éviter le gaspillage de la ressource.

Visite de chantier d'Osmose, à Dijon

La Maison Départementale de Beaune

Session plénière du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Finances, commande publique, moyens et achats

Le Département a équipé plusieurs sites en mobilier, matériel et équipements numériques (Espace Numérique Côte-d'Or à Dijon, Espace Solidarités Côte-d'Or à Quetigny, Maison Départementale Côte-d'Or à Beaune) et a valorisé l'image de la collectivité et des cités administratives (nouveaux supports d'affichage, embellissement de l'accueil et mise en valeur des parties communes de la Cité Départementale Henry Berger...).

2024 a également été caractérisée par le rapprochement de la commande publique et des finances permettant notamment de travailler sur le « budget vert » en faveur de la transition écologique. En outre, le Département s'est doté d'un outil de sourcing afin de piloter des stratégies d'achat responsable mais aussi de faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique, de développer et d'améliorer la connaissance du tissu économique local. Ainsi, la commande publique a représenté 77 M€ dont 75 % (57,5 M€) ont été attribués à des entreprises côte-d'oriennes. Tout au long de l'année, les équipes du Département ont bénéficié d'un accompagnement interne dans la rédaction de leurs marchés.

Côté inventaire, le Département de la Côte-d'Or veille à optimiser et pérenniser la gestion de ses actifs immobilisés (travail d'intégration des fiches d'immobilisations de biens pour le Laboratoire Départemental et l'Institut de Vigne).

Dans le cadre de la gestion du budget de la collectivité, le Département a poursuivi les travaux de contrôle interne relatifs aux visas des mandats et des titres en proposant des contrôles différenciés selon les risques inhérents. Enfin, le Département a poursuivi la fiabilisation de la base tiers et a achevé la dématérialisation complète des marchés avec l'envoi des flux PES marchés à la paierie départementale.

Les ressources humaines et la réorganisation des services départementaux

Dans le double objectif de donner une plus grande agilité de pilotage des politiques départementales et de rendre plus lisible en interne comme pour les partenaires son organisation, le Département a engagé dès 2023 une réorganisation générale de ses services.

Au cours de l'année 2024, le Pôle Ressources est devenu le Pôle Ressources et Accompagnement des Transformations (PRAT) qui réunit désormais 6 Directions supports au service du pilotage et de l'accompagnement des changements, des innovations et de la mise en œuvre des politiques publiques départementales. Le pôle aménagement et développement du territoire est devenu le Pôle Attractivité et Développement durable des

Territoires (PADdT) avec ses 4 Directions, Laboratoire Départemental compris. Ce pôle porte les politiques départementales en matière de solidarités territoriales avec un objectif de développement équilibré de 100 % des territoires côte-d'oriens. Enfin, le Pôle Solidarités est devenu le Pôle Solidarités, Jeunesse, Culture, Sports et s'est configuré autour de 4 Directions :

- Accompagnement à l'Autonomie ;
- Parentalité Enfance qui regroupe la Direction déléguée Maison Départementale de l'Enfance Côte-d'Or, le Service Protection Maternelle et Infantile et le Service Aide Sociale à l'Enfance ;
- Jeunesse, Éducation, Culture et Sports rassemblant le Service Jeunesse et Vie Associative, le service Éducation, Sports et Évènement sportifs, le service Culture et Évènements culturels, le Service Médiathèque ;
- Solidarités territorialisées et de l'Insertion avec les 5 Agences Solidarités et leurs Espaces Solidarités Côte-d'Or et le Service Politiques Insertion Logement.

Dans le cadre de la gestion des carrières et des talents, la DDRhRs s'est doté du logiciel INSER. Ce logiciel métier unique permet d'assurer la cohérence des informations et d'optimiser leur utilisation. Il permet en outre de couvrir les processus de recrutement, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation professionnelle et l'évaluation professionnelle.

Enfin, le Département a adopté pour la période 2024-2026 son « Plan égalité femme-homme » articulé autour de 4 axes : le parcours professionnel, l'articulation de la vie professionnelle et personnelle, la prévention et le traitement des discriminations, actes de violences, harcèlement moral ou sexuel et comportements sexistes ainsi que le pilotage du plan. La collectivité a répondu à un appel à projet du Fonds national de prévention des violences à caractère sexuel et sexiste de la CNRACL qui suppose de réaliser un diagnostic des situations de travail et de l'exposition des agents à ces violences afin de construire un plan d'action.

EN 2025...

- **Réalisation de l'annexe « Budget vert » au titre des comptes 2024**
- **Lancement d'une démarche pour des achats publics plus responsables**

COMMUNICATION

« Valoriser les actions et les missions du Conseil Départemental en déployant une stratégie adaptée »

CHIFFRES CLÉS

240 événements organisés sur tout le territoire

500 agréés « Savoir-faire 100 % Côte-d'Or » pour les 5 ans de la marque

1 enquête de lectorat menée autour de *Côte-d'Or, le mag'*

+36% d'abonnés sur Instagram et **+39%** d'abonnés sur Linkedin

La #TeamCôte-d'Or sur le terrain

2024, une année résolument sportive

En 2024, la #TeamCotedOr a été visible sur tout le territoire et tout au long de l'année ! Pour faire vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques en Côte-d'Or, labellisées Terre de Jeux, la Direction de la Communication et le service Sport ont travaillé main dans la main. La Direction de la Communication a également travaillé à la réussite du Tour de France qui a permis de donner à voir la Côte-d'Or à environ 19,6 millions de téléspectateurs pendant trois jours.

Une enquête de lectorat inédite

L'année 2024 a démarré avec la restitution de l'enquête de lectorat menée par le cabinet spécialisé ECINS afin de mieux connaître les attentes des lecteurs de *Côte-d'Or, le mag'*. Cette enquête a été menée par téléphone fin 2023 auprès d'un échantillon représentatif de 800 habitants de 230 communes, ainsi que par une enquête en ligne complétée par plus de 500 répondants. Il en résulte un très bon score d'audience (48 %) soit 1 côte-d'orien sur 2 qui lit le magazine, un lectorat majoritairement âgé de plus de 60 ans, mais aussi un problème de notoriété auquel la nouvelle maquette de *Côte-d'Or, le mag'* devra répondre.

La montée en puissance de la marque « Savoir–faire 100 % Côte–d'Or »

En novembre 2024, la marque créée par le Département a fêté ses 5 ans. Elle regroupe désormais 500 agréés (producteurs, éleveurs, commerçants, restaurateurs, traiteurs et artisans) et 21 Chefs-ambassadeurs et recense plus de 1000 références de produits locaux du quotidien. Avec plus de 60 événements organisés tout au long de l'année et dans toute la Côte-d'Or (Foire de Dijon, Marchés 100 % Côte-d'Or, montgolfière aux couleurs de la marque…), la marque est désormais ancrée dans le quotidien des Côte-d'Oriens. Elle dispose désormais d'une newsletter envoyée à l'ensemble des agréés ainsi que d'une appli repensée pour tous les usages.

EN 2025…

- Une nouvelle maquette pour *Côte-d'Or, le mag'*, le magazine mensuel du Département distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Côte-d'Or
- Une campagne de communication institutionnelle pour accompagner les rencontres territoriales « Le Département, chaque jour à vos côtés »
- Une campagne sur la marque employeur « des métiers en or » (agents des routes, assistants familiaux…)
- Une nouvelle version du chatbot intégrant de l'IA sur cotedor.fr

Le Tour de France en Côte-d'Or

La montgolfière 100% Côte-d'Or

PERSPECTIVES

Maintenir des services publics ruraux et des lieux d'accueil de proximité pour les aînés

La dernière phase des travaux de réhabilitation de l'EHPAD de Laignes commence en septembre 2025. Racheté par le Conseil Départemental en 2018, cet établissement est le témoin de l'engagement de la collectivité au profit des personnes âgées et du maillage territorial.

Plus d'informations : p. 14-15.

Améliorer l'accueil des enfants confiés

Alors que l'Institut de Vigne a fusionné avec la Maison Départementale de l'Enfance Simone Vieil le 1er janvier 2024, les travaux de réhabilitation du site de Semur-en-Auxois sont officiellement lancés le 21 mai 2025.

Plus d'informations : p. 16-17.

Une nature préservée

Labellisé en 2024, l'Espace Naturel Sensible des Falaises de Baulme-la-Roche est inauguré le 19 juin. Il est l'un des 17 ENS qui composent les 1250 ha de nature sensible protégés.

Plus d'informations : p. 34-35.

Au plus près des Côte-d'Oriens

Dans le cadre de sa réorganisation spatiale et dans le but de renforcer le maillage territorial et d'améliorer les conditions d'accueil des usagers, la Maison Départementale de Beaune est inaugurée le 4 septembre 2025.

Plus d'informations : p. 18-19 et 44-45.

Fin du « Chantier du Siècle »

Le 13 janvier 2025, en présence du ministre de l'Industrie et de l'Énergie, Marc Ferracci, le Président du Conseil Départemental acte la fin du déploiement de la fibre en Côte-d'Or.

Plus d'informations : p. 40.

La Côte-d'Or reste une Terre de Jeux

Afin de faire perdurer l'esprit de concorde des Jeux de Paris 2024 et de faire vivre les valeurs du sport, les Villages Côte-d'Or Terre de Jeux deviennent les Villages 100 % Sport Côte-d'Or comme à Saulieu le 12 juillet 2025.

Plus d'informations : p. 24-25.

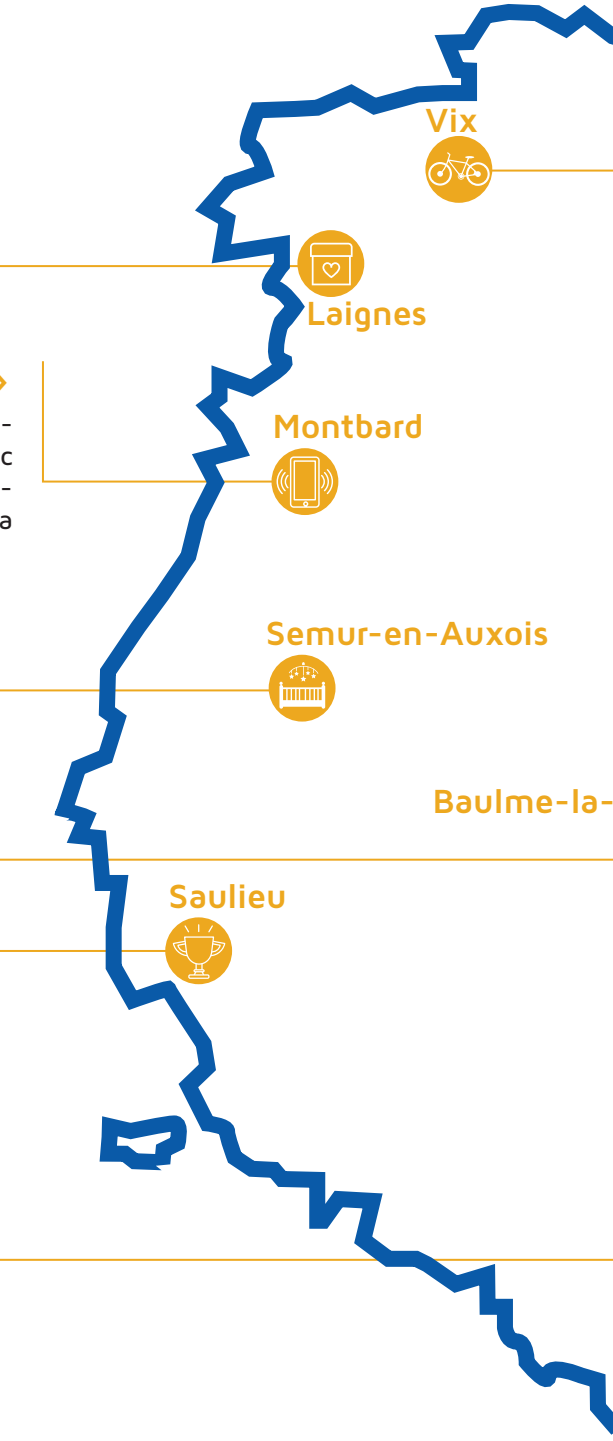

1000 km de voies cyclables en 2028 !

Le 17 mai 2025, le Président du Département inaugure deux véloroutes ! « La Côte-d'Or au fil de la Seine » qui offre un parcours de 128 km à la découverte du Nord du département et « La Véloroute du Crémant » qui permet de parcourir 92 km au cœur du vignoble du Châtillonnais.
À ce jour, la Côte-d'Or dispose de 600 km d'aménagements cyclables et il y en aura 1000 à l'horizon 2028.

Plus d'informations : p. 31.

Un nouveau Centre d'Intervention et de Secours

Alors que les pompiers du SDIS 21 célébrent la Sainte Barbe, un nouveau Centre d'Intervention et de Secours est inauguré le 17 janvier à Is-sur-Tille. Le Département finance à hauteur de 52 % le SDIS 21.

Plus d'informations : p. 42.

Le Département, un soutien capital !

Collectivité territoriale de l'aménagement du territoire et de l'attractivité, le Département se tient aux côtés de toutes les communes. Ainsi, un partenariat est signé avec la ville de Dijon pour financer, à hauteur de 3 M€, la construction et la valorisation de 7 équipements sportifs, culturels ou associatifs.

Plus d'informations : p. 23 et 36.

Des légumes bio dans les collèges et les établissements d'accueil médico-sociaux !

Les travaux du bâtiment d'exploitation agricole des terres de l'exploitation maraîchère de Perrigny-lès-Dijon s'achèvent en 2025. Grâce à cet investissement, le Département fidèle au Projet Alimentaire Territorial dispose de 13 ha cultivés biologiquement pour offrir des légumes de qualité aux restaurants collectifs.

Plus d'informations : p. 32.

«Vis ma vie de collégien»

Dans le cadre du dispositif « Vis ma vie de collègien », les élèves du collège urbain Jean Rostand de Quetigny ont découvert le collège rural Les Hautes Pailles d'Échenon lors d'une journée d'échange le 8 avril 2025.

Plus d'informations : p. 20-21.

Le Département soutient le patrimoine

Le 21 mars 2025, le chantier de restauration du Définitoire de l'Abbaye Notre-Dame de Cîteaux est officiellement lancé avec le soutien financier du Département qui investit pour la conservation du patrimoine.

Plus d'informations : p. 26-27.

Conseil Départemental de la Côte-d'Or
53 bis rue de la Préfecture – CS 13501
21000 Dijon
03 80 63 66 00
cotedor.fr

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT